ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revendications des psychologues

Question écrite n° 41666

Texte de la question

M. Gérard Leseul attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les revendications de la profession de psychologue. Depuis plusieurs mois, les psychologues se mobilisent notamment par des grèves pour dénoncer les modalités de remboursement des consultations. À l'occasion de la généralisation progressive de l'expérimentation CPAM sur le remboursement, ils s'inquiètent d'une « paramédicalisation » à marche forcée de leur profession et d'un cadre contraint par les médecins. Ils redoutent de ne pouvoir travailler qu'uniquement sur prescription médicale et donc dans un lien de subordination aux médecins et non de concertation avec eux. Ils dénoncent aussi que la durée, le nombre et le tarif des interventions psychologiques aient été imposés sans concertation avec leur profession. De même, ils regrettent qu'un projet de loi de création d'un Ordre des psychologues ait été déposé également sans les avoir concertés et que le comité d'orientation de la santé mentale chargé de la préparation des Assises de la santé mentale qui vont avoir lieu très prochainement ne comporte pas de psychologue clinicien de terrain. La profession de psychologue ayant une fois de plus démontré son importance pour la société au moment de la crise sanitaire que l'on n'a pas fini de traverser, elle mérite à l'évidence d'être traitée avec attention. Les demandes de revalorisations salariales et de recrutements paraissent légitimes. Aussi, il aimerait connaître sa position sur ces éléments et l'invite à porter toute l'attention nécessaire aux demandes des psychologues, particulièrement en ce qui concerne la concertation avec la profession.

Données clés

Auteur : M. Gérard Leseul
Circonscription : Seine-Maritime (5e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41666
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 octobre 2021, page 7313
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)